

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS / 28 JUIN 2020

Demain
Gentilly

PROGRAMME

Farid EL ARCHE



L'ÉNERGIE
CITOYENNE

Chères Gentilléennes, Chers Gentilléens,

Je m'adresse à vous pour vous faire part de ma candidature aux élections municipales de 2020.

Je suis candidat, parce que j'aime cette ville dans laquelle j'ai grandi. Je m'y suis construit et j'ai à cœur qu'elle retrouve son identité de petite ville populaire et sociale, paisible, propre et attractive. Cet acte de candidature est le prolongement naturel de mon histoire personnelle, de mon expérience professionnelle et de mon engagement associatif pour la ville qui me donnent une vraie connaissance des dossiers et de la gestion municipale.

Pour relever ce défi, je suis accompagné d'une équipe constituée de femmes et d'hommes honnêtes, compétents, dévoués et surtout représentatifs des réalités de nos quartiers et de notre ville. Cette équipe est le résultat de la rencontre, en dehors de tout appareil politique, d'énergies citoyennes complémentaires libres de penser et d'agir pour Gentilly pour créer une nouvelle dynamique du bien-vivre et du faire ensemble à Gentilly.

Notre ville est riche de bonnes volontés et d'expertises solides sur lesquelles il est temps de s'appuyer pour la faire avancer dans cette période pleine d'enjeux et de défis (le Grand Paris, la croissance démographique, Paris 2024...)

Mon ambition est grande et l'immobilisme dans lequel la municipalité s'est installée ne peut continuer.

Notre ténacité et notre énergie citoyenne seront consacrées à répondre à plusieurs priorités :

- Celle d'un **vrai renouvellement** : notre ville a besoin de nouvelles énergies, de nouvelles compétences et d'idées neuves pour lui redonner le dynamisme qu'elle mérite.
- Celle d'**équité entre les Gentilléens et les Gentilléennes** afin que tous aient les mêmes droits. Nos Élus s'engageront en signant la Charte « une Éthique des Élus Politiques à Gentilly » afin de rester loyaux envers nos concitoyens et de respecter nos engagements.
- Celle d'un **autre mode de gouvernance** et de plus de **transparence**. Un Gentilléen n'est pas un simple électeur, il a le droit d'être acteur !
- Celle d'une **gestion nouvelle de notre ville** en commençant par entretenir nos équipements scolaires et nos installations sportives vétustes et élargir leurs horaires d'ouverture.

Nous avons le plaisir de vous présenter nos propositions, des propositions qui vous ressemblent et que nous avons élaborées ensemble !

En 2020, Demain Gentilly forme le vœu que nous soyons une majorité à être rassemblés pour **construire ensemble un avenir meilleur**.

A très bientôt !



Farid EL ARCHE



**Un programme construit avec les
Gentilléennes et Gentilléens lors de**

- Réunions de quartier
- Questionnaires collectés
- Rencontres avec les acteurs de la Ville
- Échanges avec la population



Utiliser les forces, les savoir-faire et les compétences de notre Ville ainsi que ses énergies citoyennes est la clé de notre réussite. **IL EST TEMPS** que les Gentilléennes et Gentilléens reprennent leur droit à la Ville.

CE QUI VA CHANGER

UNE VILLE EXEMPLAIRE

- **Permettre la transparence de la vie publique par :**
 - La création de comités citoyens et leur participation active aux grandes décisions de la Ville.
 - La publication des informations sur lesquelles se fondent les décisions publiques (critères d'attribution des logements sociaux, des places en crèche, des salles municipales) et des documents de la Ville.
- **Maîtriser et assainir les finances de la Ville avec :**
 - Un travail sur toute la mandature de réduction de l'endettement et des charges de fonctionnement pour permettre, à terme, de financer de nouveaux projets tournés vers l'avenir.
 - La mise en place d'une politique de recherche de financements publics volontaires et de subventions.
- **Intégrer l'impact écologique dans les décisions de la Ville avec :**
 - L'estimation du budget carbone de la Ville et de chaque projet futur majeur.
 - La création de politiques incitatives pour réduire la pollution et optimiser la gestion des déchets.
- **Des ressources humaines dynamiques, justes et innovantes pour mieux servir les Gentilléennes et Gentilléens pour :**
 - Une politique volontariste de valorisation, de montée en compétences et de bien-être au travail pour les agents municipaux de la Ville notamment par la mise en place d'un plan d'accompagnement au projet professionnel et d'un parcours de formation.
 - Le rétablissement d'un climat de confiance entre les élus, le personnel municipal et les administrés pour un service public utile et efficace.

VIVRE... ENSEMBLE

- Donner de l'espace, du temps et des moyens pour se retrouver, se rencontrer.
- Développer les liens de solidarité et d'entraide par :
 - Des expériences intergénérationnelles.
 - La création d'événements et de rendez-vous hebdomadaires fédérateurs.
- Agir contre les incivilités et habiter dans une Ville plus propre et plus apaisée par :
 - Le renfort de la présence municipale dans les quartiers par des actions à court et long terme.
 - L'encouragement des mobilités douces et de l'auto-partage.

PLACE AUX GENTILLÉENNES ET GENTILLÉENS

- Faire des services de la Ville un lieu de ressources pour :
 - Les porteurs de projets individuels, associatifs ou entrepreneuriaux.
 - Les personnes en difficulté en renforçant l'entraide, la solidarité et l'accès à l'emploi.
- Faciliter l'accès des services municipaux sur Internet et par des horaires d'ouverture adaptés.
- Étendre les services existants, plus fédérateurs et accessibles à toute la population.



NOS ACTIONS PRIORITAIRES

- ✓ Des comités citoyens pour délibérer sur les grandes orientations politiques
- ✓ Retour des antennes de quartier
- ✓ Création d'une Maison des Initiatives et des Associations
- ✓ Mise en place d'une Brigade Verte propreté
- ✓ Temps extra et péri-scolaire solide et ambitieux pour les enfants et les jeunes
- ✓ Présence municipale (éclairage, vidéo-surveillance, police...) à réfléchir conjointement avec le comité citoyen.
- ✓ Rénovation du complexe sportif Baquet et des écoles vétustes
- ✓ Ouverture d'1 hectare d'espace vert
- ✓ Maîtrise des dépenses de la Ville avec un budget éco-responsable
- ✓ Activité physique comme outil de santé publique pour tous
- ✓ Nouvelle restauration scolaire
- ✓ Création d'une place paysagère conviviale pour dynamiser le centre-ville

ÉTHIQUE ET ENGAGEMENT

Nous nous engageons à :

- Ne pas briguer **plus de deux mandats**. L'enthousiasme et l'énergie nécessaires à la conduite d'un projet ambitieux pour la Ville implique le renouvellement des équipes. La tête de liste Demain Gentilly ne briguera pas plus de deux mandats.
- Signer la **charte nationale ANTICOR** (contre la corruption et pour l'éthique en politique) notamment en fournissant l'état du patrimoine des élus, l'engagement de non-cumul des mandats du maire.
- Adopter une **meilleure gestion financière et une maîtrise de l'endettement par une diminution des charges** afin de permettre de financer de nouveaux investissements tournés vers l'avenir et le respect de l'environnement.
- Attribuer **les logements sociaux et les marchés publics en toute transparence**. Nous publierons les critères d'attribution des logements et la liste des logements disponibles. Nous permettrons aux amicales des locataires d'assister aux échanges lors des attributions de logement. La liste d'attribution des marchés publics sera publiée sur le site internet de la Ville.
- Respecter **le pluralisme politique et la diversité des opinions inhérents à la démocratie**. Il est nécessaire de donner toute sa place à l'opposition afin qu'elle puisse s'exprimer dans les commissions municipales et travailler conjointement avec la majorité dans l'intérêt de la population. Tous les élus bénéficieront d'un plan de formation.
- **Participer assidûment aux instances communales**. La présence de toute l'équipe sera obligatoire lors des séances du conseil municipal. En cas d'absences répétées et injustifiées, un prélèvement sera opéré sur les indemnités versées.
- **Privilégier les achats responsables**. A travers l'achat de fournitures et de services, la Ville est un consommateur qui doit assumer sa responsabilité sociétale avec une politique d'achat éthique, socialement inclusive et à faible empreinte environnementale.
- **Faciliter l'accès aux documents de la municipalité** comme le budget de la Ville.

Et dès maintenant... publier sur notre site internet **nos dépenses de campagne**.



CE QUI VA CHANGER

UNE VILLE EXEMPLAIRE
VIVRE... ENSEMBLE
PLACE AUX GENTILLÉENNES ET GENTILLÉENS

4
4
5
5

ÉTHIQUE ET ENGAGEMENT

6



DEMAIN, GENTILLY ENCOURAGE

STIMULER L'ÉCONOMIE LOCALE & SOLIDAIRE
STRUCTURER LA VIE ASSOCIATIVE ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE
FAVORISER L'EMPLOI

8
8
9
10



DEMAIN, GENTILLY VA MIEUX

BIEN GRANDIR : PETITE ENFANCE ET ÉDUCATION
INVESTIR EN FAVEUR DE LA JEUNESSE
DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES STIMULANTES POUR TOUS
SANTÉ, SENIOR, HANDICAP, VEILLER AUX PERSONNES FRAGILES

12
12
13
14
15



DEMAIN, GENTILLY S'OUVRE

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ
PLACE AUX FEMMES
ENTRAIDE INTERGÉNÉRATIONNELLE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

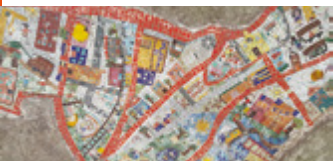
17
17
18
19
20



DEMAIN, GENTILLY S'APaise

LE RETOUR DES ANTENNES DE QUARTIER, OUTIL DE PRÉVENTION
UNE BRIGADE VERTE POUR ENRICHIR LE DISPOSITIF PROPRETÉ DE LA VILLE
AGIR CONTRE L'INSÉCURITÉ ET LES INCIVILITÉS
UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX LOGEMENTS

21
21
22
23
23



DEMAIN, GENTILLY EN TRANSITION

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LES ÉMISSIONS DE CARBONE
URBANISME : MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE
LA MOBILITÉ, UN ENJEU MAJEUR
RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS

24
24
25
26
27



DEMAIN, GENTILLY ENCOURAGE

Le collectif est une force. La Ville doit encourager la créativité et organiser la coopération entre les habitantes et les habitants, les associations, les commerces et les associations.

STIMULER L'ÉCONOMIE LOCALE & SOLIDAIRE

CONSTAT

Le commerce en centre-ville est dépendant du volume et de la nature des flux clients mais il est aussi très sensible à la qualité de son environnement urbain et au bon équilibre des concurrences. Les habitantes et habitants des quartiers, quant à eux, sont capables d'identifier les besoins de services, d'activités de proximité et d'y répondre mais, pour se lancer, une volonté politique forte est nécessaire.

IL EST TEMPS donner les moyens aux commerces de se développer et de favoriser cette dimension d'économie populaire pour la Ville. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Définir une stratégie commerciale** (favoriser l'installation de commerces de bouche, de commerces en circuit-court, le réaménagement du centre-ville pour le rendre plus attractif).
- **Dynamiser le commerce local et l'artisanat par :**
 - L'organisation d'un « Zig Zag de Noël » où commerçants de tous les quartiers, artisans et artistes ouvrent leurs portes à un moment propice aux achats de fin d'année.
 - La création d'une boutique éphémère en centre-ville pour accueillir des artisans locaux ou non et ainsi, enrichir et renouveler périodiquement l'offre commerciale.
 - L'accueil de conteneurs mobiles et modulaires pour proposer des événements occasionnels comme une ludothèque en été, un marché de Noël en hiver.
 - La création d'un marché avec une offre de produits différente au Chaperon Vert.

- **Favoriser l'implantation de projets sociaux et solidaires** type café coopératif, épicerie et traiteur solidaire par :
 - Des financements incitatifs et le prêt de locaux commerciaux.
 - Une mutualisation des moyens avec les villes voisines sur des projets comme l'ouverture d'un Fablab.

STRUCTURER LA VIE ASSOCIATIVE ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

CONSTAT

Le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et plus spécifiquement des associations représente près de 10% des emplois en France. Secteur porteur, l'emploi associatif est plus dynamique que l'ensemble de l'emploi salarié privé depuis 2008. Cependant, le nombre de bénévoles impliqués dans la durée, indispensable au développement associatif, diminue, les aides et les emplois-aidés s'amenuisent. Sources : ACOSS-URSSAF, MSA, traitements Recherche & Solidarités et INJEP

IL EST TEMPS que la Ville encourage le développement et la structuration du secteur associatif ainsi que le bénévolat, source de vitalité. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Encourager les bénévoles associatifs par :**
 - La valorisation de l'engagement bénévole (recommandations de la Ville, sur les plateformes de réseaux professionnels, mettant en avant leurs compétences).
 - La mise en relation entre bénévoles et associations
 - L'accompagnement à monter en compétences en donnant accès, plus facilement, à des formations gratuites.
- **Faciliter le quotidien des associations par :**
 - La mise à disposition de compétences administratives, de matériels et des locaux gratuitement pour travailler et partager entre dirigeants bénévoles.
 - L'instauration d'un service de prêts de matériels et d'échange de savoir-faire entre les associations et la Ville.
 - L'accès à de nouveaux espaces pour les pratiques (préau des écoles, collège par exemple) et une attribution des salles en adéquation avec le nombre de pratiquants.
- **Considérer les associations comme des partenaires par :**
 - La mise en place d'un comité de la vie associative, instance de dialogue et d'échange entre les associations et les élus.
 - Le soutien financier pour le fonctionnement des associations sous forme de contrats de partenariats pluriannuels mais aussi pour les associations qui s'engagent en faveur de la mixité, d'activités pour tous les âges de la vie et de l'intégration des personnes en situation de handicap.
 - L'ouverture du budget participatif, soumis aux votes de la population, aux projets associatifs.

FAVORISER L'EMPLOI

CONSTAT

16% GENTILLÉEN(NE)S
À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

→ Soit **+44%** de la moyenne nationale

POURTANT,

+23% ENTREPRISES À GENTILLY
(ENTRE 2011 ET 2015)

→ Soit un total de **1075** entreprises en 2015



DES SECTEURS QUI RECRUTENT



150 000

postes

“JO PARIS 2024”



100 000

postes

“EXTENSION RÉSEAU
DE TRANSPORTS”



40 000

postes

“NUMÉRIQUE”

*Sources : INSEE 2015, Pôle Emploi 2017, Paris 2024, Société du Grand Paris Express



IL EST TEMPS que la Ville favorise la mise en relation avec le tissu économique local et accompagne la population vers les métiers qui recrutent. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Renforcer la mise en relation locale par la mise en place :**
 - De passerelles entre les entreprises locales, les habitantes et les habitants (organisation de portes ouvertes entreprises, mise en place d'un annuaire en ligne des jeunes à la recherche de stage, promotion des associations auprès des entreprises locales).
 - De temps de rencontres entre habitantes et habitants sous forme de speed-dating (baby-sitter, stages, services à la personne).
 - D'une plateforme de mise en relation d'échanges gratuits de services et de compétences pour renforcer le lien local.
- **Intégrer systématiquement des clauses de recrutement local dans les marchés publics conclus par la Ville et en assurer le respect.**
- **Dynamiser l'orientation vers les formations et les métiers qui recrutent par :**
 - Le soutien au déploiement d'antennes mobiles d'aide à l'emploi, qui interviendraient directement dans les quartiers, pour sensibiliser, soutenir et accompagner la création d'activité, la recherche de formations et d'emplois.
 - Un coaching personnalisé via la Maison des Initiatives et des Associations.
- **Ouvrir une aide au financement de BAFA ou de permis de conduire en échange d'heures de bénévolat.**



UNE MAISON DES INITIATIVES ET DES ASSOCIATIONS POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ASSOCIATIFS, ENTREPRENEURIAUX ET INDIVIDUELS

Cette maison sera ouverte aux Gentilléennes et Gentilléens, aux associations et aux porteurs de projets entrepreneuriaux. Ce nouvel espace à Gentilly mettra à disposition du public, les moyens nécessaires pour faire naître et encourager les projets locaux comme :

- La mise à disposition d'un espace de travail convivial pour tous animé par un café associatif et un espace enfant pour permettre aux parents de se consacrer plus facilement à leur projet.
- Accompagnement à la formalisation des activités économiques individuelles ou collectives et des activités associatives.
- Formations pour les bénévoles (en lien avec Proj'aide) et les futurs entrepreneurs.
- Espace orientation et de mise en relation.



DEMAIN, GENTILLY VA MIEUX

Nous voulons concilier Ville et bien-être en agissant pour que les habitantes et les habitants grandissent et vieillissent en bonne santé, se sentent bien et bougent ensemble.

BIEN GRANDIR : PETITE ENFANCE ET ÉDUCATION

CONSTAT

L'urbanisation croissante de notre Ville se poursuit. Dans cinq ans, les perspectives démographiques de Gentilly sont estimées à 21 000 habitants, soit 3000 habitants supplémentaires. Ce dynamisme démographique pose de nouveaux défis : places d'accueil pour la petite enfance et dans les écoles (déjà surchargées alors que classées en REP) et moyens disponibles pour encourager un enseignement équitable pour tous les enfants.

IL EST TEMPS de révéler le potentiel des enfants, d'agir dès la petite enfance et de valoriser le goût d'apprendre. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Répondre à l'évolution démographique par :**
 - L'accompagnement à la création de crèches associatives.
 - La mise en place de classes modulaires et adaptables en fonction des effectifs.
 - L'entretien du patrimoine scolaire via un plan pluriannuel d'investissement et de remise à niveau des équipements scolaires qui le nécessitent et son suivi via une plateforme de suivi des demandes de travaux.
- **Faciliter l'accès au service de la petite enfance à tous et l'enrichir par :**
 - L'ouverture de places spécialisées dédiées aux enfants en situation de handicap.
 - La création d'une aide « parents en difficulté » en fonction de leur quotient familial pour l'emploi d'une assistante maternelle.

- Un Réseau des Assistantes Maternelles envisagé comme un lieu d'information, de conseil et d'accompagnement pour les parents, et de professionnalisation pour les assistantes et assistants maternelles.
- **Réduire les inégalités lors de l'apprentissage, ce qui implique de :**
 - Apaiser le climat dans les classes primaires en mettant en place des actions de sensibilisation contre toutes les discriminations comme le harcèlement, le sexisme, le racisme.
 - Seconder chaque enseignant des classes de maternelle d'une ATSEM.
 - Équiper et moderniser toutes les écoles de matériels informatiques de qualité et adaptés aux usages éducatifs.
 - Savoir courir, nager et faire du vélo avant la fin du CM2.
- **Donner accès à un accueil périscolaire riche et de qualité par :**
 - La professionnalisation des agents municipaux au service de l'éducation, de l'animation et du bien-être des jeunes.
 - L'ouverture aux associations d'interventions lors des activités (poterie, dessin, magie, cirque, danse, échecs...).
 - Un accueil individualisé et un encadrement renforcé pour que tous les enfants porteurs de handicap puissent intégrer l'accueil périscolaire.

INVESTIR EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

CONSTAT

Les collégiens et les lycéens sont les parents pauvres de la politique municipale. Peu d'activités sportives et culturelles sont proposées et les actions d'accompagnement à la scolarité et à leur entrée dans le monde du travail sont peu nombreuses.

IL EST TEMPS que la Ville place la jeunesse au cœur de sa politique. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Accompagner les jeunes tout au long de leur parcours scolaire au Point Information Jeunesse par :**
 - L'aide aux devoirs et à l'orientation.
 - La création d'un programme d'insertion vers l'emploi pour les jeunes déscolarisés, intégrant la rédaction d'un CV, la formation aux entretiens, la méthodologie de recherche d'emploi.
 - L'instauration d'une plateforme de mise en relation pour les stages et l'emploi entre les Gentilléennes et Gentilléens et les entreprises implantées à Gentilly.
- **Mettre en place des actions stimulantes et encourageantes comme le concours des arts oratoires, une soirée des diplômés, un championnat de sciences appliquées.**
- En collaboration avec les associations et les antennes de quartier, **travailler sur la mise en place d'un programme d'activités, d'événements et d'espaces d'expression pour les jeunes tout au long de l'année.**
- **Faire des Jeux Paris 2024 un tremplin pour les jeunes en intégrant le programme « Bénévolat : vers Paris 2024 ! »** (des jeunes en service civique auprès des associations, formés à l'accueil et aux langues étrangères en vue des Jeux).



DES ACTIVITÉS **SPORTIVES** ET **CULTURELLES** STIMULANTES POUR TOUS

CONSTAT

Au niveau mondial, près de 31% des adultes âgés de 15 ans et plus manquaient d'activité physique en 2008. D'autre part, dans une société où l'individualisme augmente et les incivilités progressent, la compréhension de l'autre, de la société au travers du prisme de la culture est une nécessité. (Source : OMS)

IL EST TEMPS d'instaurer une culture d'activités physiques et sportives et une pratique culturelle régulière. Cela suppose d'inscrire ces activités dans le quotidien de chacun. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Réhabiliter le complexe sportif Maurice Baquet**
- **Encourager la pratique sportive accessible au plus grand nombre par :**
 - La création d'une école municipale du sport le mercredi en demi-journée.
 - La mise en place de séances sportives gratuites en plein air dans tous les quartiers toute l'année.
 - L'élargissement des créneaux horaires (8h-23h) des installations sportives tout en permettant, quand cela est possible, un accès autonome aux installations sur certains horaires.
 - L'ouverture de nouveaux espaces disponibles pour les pratiques sportives (préau écoles, piscine).
 - L'encouragement du sport qu'il soit de performance ou de bien-être.
- **Favoriser l'accès à la culture pour tous par :**
 - Des actions culturelles mobiles dans les quartiers et les écoles.
 - L'encouragement de la pratique de la culture urbaine tel que le cirque, les danses urbaines ou les arts de la rue en créant un lieu ouvert d'expression artistique.

- La création de synergies avec les communes limitrophes afin d'élargir et densifier l'offre culturelle, et plus particulièrement avec les communes d'Arcueil (Espace Jean Villar) et du Kremlin-Bicêtre (ECAM).
- L'adaptation des équipements de la Ville aux besoins de la population : ouverture à tous du studio de répétition de la Ville, élargissement des horaires de la médiathèque et du centre culturel, adaptation de l'auditorium de la médiathèque.

SANTÉ, SENIOR, HANDICAP,

VEILLER AUX PERSONNES FRAGILES

CONSTAT

La municipalité doit veiller à ce que chaque habitant puisse se déplacer, se loger, se soigner, avoir accès à des loisirs et à une vie sociale.

IL EST TEMPS que la Ville crée les conditions pour améliorer la qualité de vie des personnes les plus fragiles. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Mieux accueillir, sensibiliser et améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap par :**
 - Le développement d'actions de sensibilisation au handicap comme l'organisation d'une journée du handicap où les écoles seraient impliquées.
 - La participation à la diffusion d'information des dispositifs d'aide aux aidants.
 - La formation des agents du service des affaires sociales à l'accompagnement et à la constitution des dossiers "handicap".
 - Le développement des services et des permanences d'associations pour renforcer l'accès à l'information.
 - L'encouragement des associations sportives et culturelles à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Encourager les actions de prévention-santé du Centre Municipal de Santé par :**
 - Faire du sport sur ordonnance une priorité santé.
 - L'organisation d'un forum Sport/Santé/Nutrition.
 - La sensibilisation à l'alimentation par des rencontres entre les écoles, la Maison des Familles, par exemple, et des producteurs, des fermes, des réseaux en circuits-court.
 - Pour faire face à la précarité alimentaire et proposer un autre rapport à la consommation et à la santé, l'implantation de produits alimentaires de qualité et accessibles comme les épiceries solidaires, les groupements d'achat en vrac.
 - L'incitation et la mise en valeur les jardins familiaux et ouvriers.
- **Apporter des services adaptés aux seniors actifs comme aux seniors fragiles par :**
 - La lutte contre l'isolement en favorisant les rendez-vous dans les quartiers comme des rendez-vous sportifs hebdomadaires gratuits.
 - La création d'un réseau de bénévoles seniors pour proposer leurs services aux associations.
 - L'aide aux associations dotés d'un projet axé sur les seniors.

DÉCIDONS DE NOTRE ALIMENTATION, REPENSONS LA RESTAURATION COLLECTIVE DE NOS ENFANTS

Depuis plusieurs années, des voix s'élèvent notamment celles des associations de parents d'élèves qui mettent en lumière les manquements relatifs à la qualité du service, au contenant et contenu des repas, à la traçabilité des produits et parfois aux retards de livraison. Nous voulons repenser la restauration collective de la Ville pour :

- Maîtriser le cycle avec des cuisines aux plus proches des lieux de consommation.
- Refuser l'opacité et l'absence de contrôle de la Ville sur le système actuel de restauration et la nocivité du transport dans les barquettes plastiques.
- Réfléchir à l'approvisionnement de nos cuisines, privilégiant des produits en circuits courts et/ou bio.
- Maîtriser la provenance des produits alimentaires.
- Chasser le gaspillage alimentaire.

Nous nous engageons pour une transition vers une démocratie alimentaire, proposant une alimentation de qualité, en quantité suffisante et accessible. Nous ferons de cette politique de la Ville, un véritable levier de la lutte contre la précarité alimentaire et l'éducation nutritionnelle de nos enfants et de l'ensemble de nos concitoyens.





DEMAIN, GENTILLY S'OUVRE

Nous voulons faire de Gentilly une Ville où se côtoient toutes les générations, où les habitantes et les habitants de tous les quartiers se rencontrent, s'inspirent mutuellement et s'impliquent dans la Ville.

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

CONSTAT

Alors que l'abstention nationale aux dernières élections municipales de 2014 atteignait un taux record de près de 37%, l'abstention à Gentilly allait au-delà pour atteindre 48 % d'abstentionnistes.

IL EST TEMPS que les citoyennes et les citoyens soient réellement associés aux décisions importantes de la Commune. Pour cela, nous proposons :

- **La création d'instances citoyennes impliquant une population plus large dans les décisions de la Ville**
 - Un comité citoyen pour les sujets structurants de la Ville qui sera consulté par le conseil municipal.
 - Un conseil municipal des jeunes visant à les inciter à s'impliquer. Il pourra émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de la jeunesse mais aussi formuler des propositions et mener des actions.
 - Des conseils citoyens thématiques : parents d'élèves, associations, seniors.
- **Des élus disponibles et des services plus accessibles grâce à :**
 - Une permanence des élus sans rendez-vous une fois par semaine.
 - Une simplification de la relation entre la mairie et les habitants notamment un accès plus clair pour contacter les services de la Ville, faciliter les démarches administratives et assurer leur suivi.

LES COMITÉS CITOYENS

Il s'agit d'une instance paritaire composée de Gentilléennes et Gentilléens tirés au sort et représentatifs de tous les quartiers de Gentilly. Cette instance sera amenée à réfléchir sur une question posée par le conseil municipal sur des sujets structurants comme les mesures pour lutter contre l'insécurité à Gentilly, l'avenir de l'îlot vert ou du collège Curie. Son avis sera rendu public et participera à la prise de décision du conseil municipal.



PLACE AUX FEMMES

CONSTAT

Que ce soit au travail, au domicile ou dans les espaces publics, les femmes subissent des discriminations. 75% des budgets publics sont consacrés aux loisirs pour les garçons. A Gentilly, cela se retrouve notamment sur les terrains sportifs extérieurs comme le City stade, les terrains de pétanque ou le terrain extérieur du complexe Baquet. (Source Yves Raibaud - Géographe).

IL EST TEMPS que les femmes prennent leur place dans Ville et sa politique. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Organiser un audit de la place de la femme dans la Ville de Gentilly**, outil indispensable pour mesurer les changements qui seront initiés.
- **Mettre en place un groupe de travail sur la place de la femme dans la Ville** avec les femmes de tous les âges, de toutes les classes, de toutes les orientations sexuelles et de toutes les origines.
- **Travailler avec le conseil municipal des jeunes afin que les filles expriment leurs souhaits** comme par exemple sur les jeux dans les parcs publics.
- **Réserver des créneaux dédiés aux femmes dans les équipements sportifs et à la Maison des Initiatives et des Associations.**
- **Accompagner les associations de femmes en leur apportant un soutien financier, logistique et juridique et les encourager dans le lancement de nouveaux projets.**
- **Former les agents municipaux sur les accompagnements spécifiques possibles pour les femmes en fonction de leurs besoins** (ex : aide au logement, violence conjugale, femme isolée).





ENTRAIDE INTERGÉNÉRATIONNELLE

CONSTAT

Que ce soit dans l'éducation, les transports ou les loisirs, l'entraide générationnelle ne se résume pas à un soutien aux personnes âgées. C'est un échange, un apprentissage commun à visage humain dont les seniors sont des acteurs à part entière.

IL EST TEMPS que la Ville favorise l'entraide intergénérationnelle. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Mettre en relation des retraités passionnés et des personnes désireuses d'apprendre cette passion** (photographie, théâtre, couture, peinture, langues étrangères) **et faciliter ce partage** notamment par la mise à disposition de locaux.
- **Organiser des journées dans les crèches, les écoles, le collège et le centre de loisirs** afin que des retraités puissent venir échanger avec les jeunes sur leur vécu ou les aider dans des tâches du type ateliers manuels, jeux de société, rédaction de CV et de lettres de motivation.
- **Associer de manière récurrente les seniors à l'animation d'ateliers sur le temps périscolaire.**
- **Favoriser le logement intergénérationnel en faisant cohabiter jeunes et seniors isolés.**

L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL POUR RÉDUIRE LES COÛTS DES ÉTUDES DES JEUNES ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES.

Au pays-Bas, une maison de retraite de Dementer propose des logements étudiants un peu particuliers. Ici, le loyer ne se compte pas en euros, mais en temps investi. En échange d'un logement, les étudiants doivent consacrer 30 heures par mois aux pensionnaires de l'établissement qui le souhaitent (jeux avec les retraitées et retraités, accompagnement aux courses, discussion avec les pensionnaires...).

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

CONSTAT

Face à une société où l'individualisme augmente de jour en jour, il est nécessaire que la politique de la Ville propose des initiatives qui vont recréer du lien social et des échanges entre les quartiers.

IL EST TEMPS que la Ville favorise le vivre ensemble. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Organiser des rencontres inter-quartiers autour de défis sportifs, culturels et artistiques** comme un carnaval et de nouveaux événements fédérateurs dans la Ville.
- **Favoriser des lieux de rencontres tels qu'un café associatif.**
- **Organiser des convergences des antennes de quartier vers les services centraux de la Ville** (Maison des Initiatives et des Associations, service culturel, le Lavoir, Point J, Service des sports...) afin que les différents quartiers se rencontrent et s'enrichissent mutuellement.
- **Entretenir les liens entre les écoles élémentaires et le collège Rosa Parks** comme la mise en place de tournois inter-écoles.





DEMAIN, GENTILLY S'APAISE

Pour une Ville offrant à l'ensemble de la population un cadre de vie serein, apaisé, où les enfants grandissent en sécurité, une action municipale volontariste est nécessaire.

LE RETOUR DES ANTENNES DE QUARTIER, OUTIL DE **PRÉVENTION**

CONSTAT

Les antennes de quartier représentaient un lien privilégié entre la Ville et les quartiers. Les moyens mis à leur disposition pour animer et accompagner les familles constituaient une marque de reconnaissance et une dynamique positive dans les quartiers.

IL EST TEMPS de rétablir les antennes de quartier, maillon essentiel de prévention. Il s'agit d'un sujet prioritaire dans les arbitrages économiques de la Ville. Les antennes de quartier doivent devenir un véritable lieu de vie et d'échanges dans chaque quartier. Leurs missions seront de :

- **Créer un point "municipalité" d'entraide aux démarches administratives, d'orientation, de facilitation et de coordination à l'accès aux services sociaux** de la Ville (école, crèche notamment) et du département.
- **Animer le local des antennes de quartier** en encourageant les habitants, les familles, les jeunes et les associations à participer à la mise en place d'activités, d'actions de formation et de sensibilisation.
- **Répondre plus spécifiquement aux besoins des jeunes grâce à une équipe d'animation dédiée** : aide aux devoirs, activités pour les élémentaires et les collégiens.



UNE BRIGADE VERTE POUR ENRICHIR LE DISPOSITIF

PROPRETÉ DE LA VILLE

CONSTAT

La propreté des rues s'est dégradée : les poubelles restent à demeure sur les trottoirs, les encombrants sont déposés de manière sauvage, les feuilles et les déjections canines ne sont pas ramassées. Les points de compostage et de valorisation des déchets verts sont limités.

IL EST TEMPS de créer une brigade verte, interlocuteur privilégié pour toutes les actions menées au sein de la Ville autour de la sensibilisation à la propreté et à la protection de l'environnement. Ses missions seront de :

- **Sensibiliser à la propreté et au tri par des campagnes d'information auprès des services de la Ville, des commerçants et de l'ensemble de la population notamment** par la réalisation d'affiches rappelant les bonnes pratiques, par la mise en place d'ateliers de sensibilisation ainsi que par l'animation d'événements fédérateurs comme le "Clean Challenge".
- **Donner la possibilité aux usagers de respecter les espaces publics par la mise à disposition de moyens :** poubelles plus larges avec possibilité de tri sélectif, "sacs à chien" renouvelés régulièrement, mise à disposition et entretien des points de compostage, conteneurs collectifs quand cela est possible, collecte des déchets verts et augmentation de la fréquence de ramassage des poubelles jaunes.
- **Encadrer les règles de vie commune, les faire connaître et les faire respecter par la sanction des infractions notamment concernant l'encombrement des trottoirs.**
- **Coordonner les actions de nettoyage et cartographier des zones critiques en termes de saleté en vue d'optimiser la fréquence de nettoyage.**

AGIR CONTRE **L'INSÉCURITÉ** ET LES **INCIVILITÉS**

CONSTAT

Incivilités, sécurité routière, nuisances nocturnes, trafics illicites sont les préoccupations qui sont revenues systématiquement lors de nos réunions publiques ou des conseils de quartier. Pour autant, les moyens alloués à la prévention et à la sécurité ne permettent pas de répondre efficacement aux attentes des habitants qui sont obligés de se mobiliser pour la sécurité.

IL EST TEMPS de se donner les moyens d'agir face à ces difficultés ressenties par la population. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Créer, dès notre élection, un comité citoyen représentatif de l'ensemble des quartiers qui aura pour mission d'émettre des recommandations en faveur d'une plus grande sécurité à Gentilly** comme l'opportunité d'une police municipale, de la vidéosurveillance, d'un meilleur éclairage municipal.
- **Instaurer un service de médiation en cas de conflits entre riverains.**
- **Renforcer le rôle du Service Qualité de Vie Urbaine, intermédiaire privilégié avec les habitants et la Police Nationale** en permettant la verbalisation des infractions routières en complément du stationnement.
- **Tenir compte de l'état des lieux des infractions pour permettre à la municipalité de prendre les mesures nécessaires à leurs résolutions** avec les acteurs du territoire et le Conseil Local de la Sécurité.
- **Renforcer la collaboration avec les commissariats du Kremlin-Bicêtre et de Cachan** afin qu'ils obtiennent les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de toutes et de tous.

UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX **LOGEMENTS**

IL EST TEMPS d'améliorer les conditions d'accès aux logements. Pour cela, nous nous engageons à :

- **Faciliter l'accession sociale à la propriété aux Gentilléennes et Gentilléens aux revenus modestes** par l'innovation et la collaboration avec les acteurs de l'immobilier.
- **Mettre aux normes tous les logements sociaux attribués aux personnes en situation de handicap** afin que la charge des travaux ne repose plus sur ces personnes.
- **Rendre transparente l'attribution des logements sociaux** en rendant publique la liste des logements disponibles, les critères d'attribution retenus et en permettant la participation des Amicales des locataires à la commission d'attribution.



DEMAIN, GENTILLY EN TRANSITION

La crise climatique va accentuer les inégalités sociales et économiques. Des actions sont à mener à l'échelle globale, mais aussi à l'échelle locale. C'est pourquoi nous voulons faire de Gentilly, une Ville en transition.

MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LES ÉMISSIONS DE CARBONE

CONSTAT

L'activité des villes nécessite une consommation en énergie qui ne cesse de croître ce qui a pour conséquence des émissions de gaz à effet de serre importantes et un appauvrissement des ressources en matières premières. Les conséquences perceptibles à notre échelle sont des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents et intenses ainsi qu'une augmentation des coûts de construction et des coûts énergétiques.

IL EST TEMPS de réduire notre facture énergétique et de maîtriser l'impact carbone de la Ville. Des actions sont à mener :

- **Sur le patrimoine et les projets de la Ville pour :**
 - Mesurer l'empreinte écologique de la Ville et intégrer la consommation de carbone dans les arbitrages de la Ville.
 - Optimiser les consommations énergétiques des équipements publics par des travaux de réfection, le recours à l'énergie solaire, le remplacement des véhicules municipaux par des vélos quand cela est possible.
 - Définir les objectifs d'émissions carbone sur tous les nouveaux projets de la Ville à travers une charte écologique destinée aux constructeurs immobiliers.

- **Auprès des habitants par :**
 - La sensibilisation des habitants à la valeur carbone à travers notamment un compteur indiquant les dépenses carbone de la Ville visible par tous.
 - La création d'un point conseil destiné aux habitants pour réduire leur facture énergétique.
- **Pour favoriser la nature en Ville par :**
 - L'exploitation d'un hectare d'espace de pleine terre supplémentaire (ex : collège Curie, îlot vert).
 - La création de trames piétonnes plantées entre les principaux équipements de la Ville.
 - L'aménagement des jardins potagers familiaux là où cela est possible.

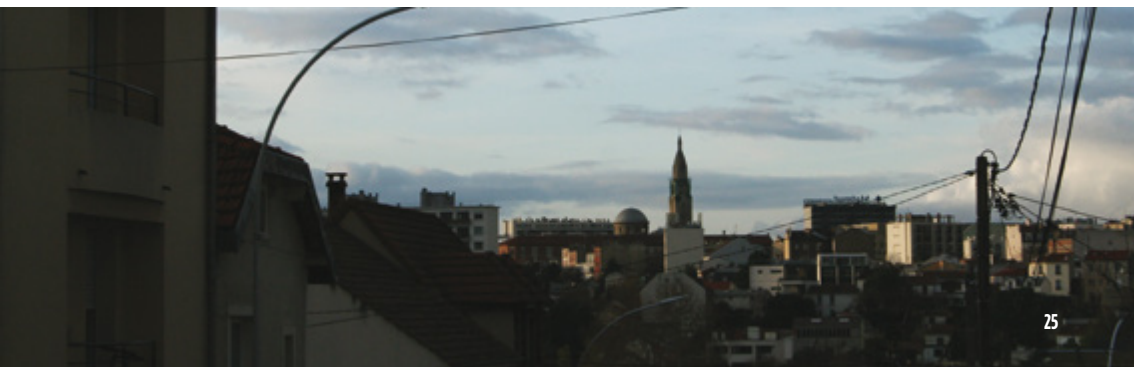
URBANISME : MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

CONSTAT

L'aménagement urbain permet l'harmonie entre les quartiers, les habitants, entre les espaces bâtis et les espaces naturels et entre tout ce qui fait la richesse de la Ville. Cet aménagement est encadré par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document a été réalisé en 2007 à Gentilly. Des transformations majeures se sont produites depuis comme la création de la Métropole du Grand Paris et les nouveaux enjeux environnementaux.

IL EST TEMPS de s'impliquer dans la construction du nouveau PLU intercommunal (PLUi), menée par le Territoire du Grand Orly Seine Bièvre, à partir de 2020, et d'être force de proposition sur des grandes orientations comme :

- **Redynamiser le centre-ville** par la modification du plan de circulation et la stimulation de l'implantation d'une offre commerciale variée pour que le centre de la Ville respire et bouge.
- **Aménager les portes d'entrée de la Ville** par l'intégration notamment des aménagements de la station du RER B et de la station de la ligne 14 de manière à faciliter les mobilités.
- **Améliorer les liaisons avec les communes voisines et défendre une vision harmonieuse du paysage.**
- **Renforcer la trame verte** pour créer plus d'îlots de fraîcheurs, accueillir de la biodiversité et la production végétale (jardins, agriculture urbaine).





LA MOBILITÉ, UN ENJEU MAJEUR

CONSTAT

Cette compétence dépend de la Région, mais les collectivités territoriales doivent rédiger un Plan de Déplacement Urbain (PDU). Il vise à assurer l'équilibre entre, d'un côté, les besoins d'accès et de mobilité et de l'autre la protection de l'environnement et de la santé.

PART DES MOYENS DE TRANSPORT UTILISÉS PAR LES GENTILLÉENS POUR SE RENDRE AU TRAVAIL EN 2016 (INSEE⁹)



57%



22%



10%



7%

DES GENTILLÉENS VONT
AU TRAVAIL EN VOITURE

50%

DES MÉNAGES GENTILLÉENS POSSÈDENT UNE VOITURE



IL EST TEMPS de penser la Ville pour toutes les mobilités afin de faciliter les déplacements et améliorer la santé des habitantes et des habitants. Pour cela, nous nous engageons à :

• Fluidifier l'accès aux transports en commun :

- Suivre et rendre compte des échanges avec la RATP pour améliorer le service : arrêt systématique des RER en gare de Gentilly, connexions entre les lignes de bus parisiennes et les lignes de banlieue.
- Améliorer la desserte des infrastructures intercommunales par la Valouette (desserte de la piscine intercommunale notamment).

- **Trouver la bonne place de la voiture :**

- Etre force de proposition dans la révision du plan de circulation de la Ville pour réduire le trafic routier qui traverse Gentilly.
- Favoriser la mutualisation des voitures en augmentant le nombre de places de stationnement réservées au covoiturage et à l'auto-partage tout en sensibilisant la population à la place de la voiture dans l'espace public (participation à la journée internationale du Parking Day).

- **Faciliter les déplacements doux :**

- Des piétons : créer une trame piétonne sécurisée qui relie les principaux équipements de la Ville (et plus particulièrement entre le RER, le futur métro, les établissements scolaires, les parcs et jardins), passer en zone 30 aux abords des établissements scolaires et sportifs pour une transition progressive vers la zone 30 sur toute la Ville.
- Des vélos : renforcer le maillage cyclable, doubler le nombre de stationnements vélos pour libérer les trottoirs, favoriser l'installation d'un service de promotion du vélo (vélo-école enfants et adultes, atelier de réparation) pour permettre à toutes et à tous de se familiariser à la pratique du vélo.

RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS

IL EST TEMPS de réduire le volume des déchets en développant les filières de réparation, de réemploi et de recyclage, porteuses d'emploi local. Avec l'appui de la Brigade verte et des associations actives sur le sujet, nous nous engageons à :

- Promouvoir des événements en faveur du tri, auprès des habitants, des établissements scolaires de la Ville ou des entreprises (Semaine Européenne de Réduction des Déchets, World CleanUp Day).
- Accompagner la création de composteurs collectifs.
- Promouvoir la filière du réemploi en lien avec les sociétés et associations locales.
- Développer les recycleries dans tous les quartiers, lieux de dépôt des objets usagés.

Tous les jours, ce sont 15 tonnes de déchets
qui sont produits par les Gentilléennes et Gentilléens.





LES 15 MARS ET 28 JUIN 2020

VOTEZ

Demain

Gentilly



L'ÉNERGIE CITOYENNE

Rejoignez-nous !

PERMANENCE

**Tous les lundis de 20h30 à 22h
au 22 rue Lafouge**

demaingentilly@gmail.com | 06 46 30 75 91 | www.demain-gentilly.fr |  **demaingentilly**